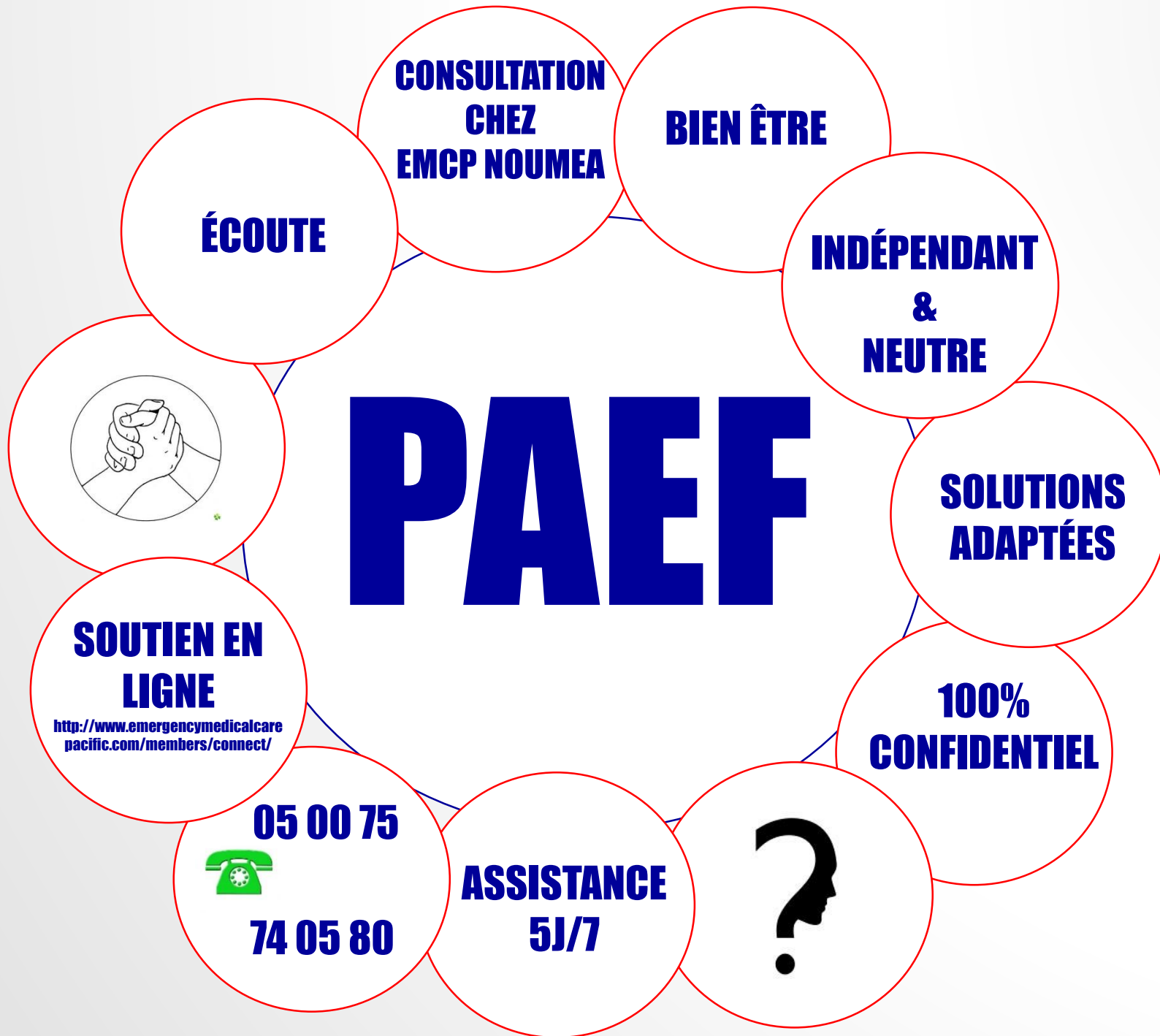




**PAEF**

**PROGRAMME D'AIDE  
AUX EMPLOYÉS ET LEUR FAMILLE**





# QU'EST CE QUE LE PAEF?

- Un service visant à fournir aux employés le soutien dont ils ont besoin pour faire face à leur difficultés quelles soient personnelles, professionnelles, administratives ou sociales et dont l'effet perturbe le rendement au travail.
- Un service faisant parti des avantages sociaux de l'employé et donc pris en charge à 100% par l'employeur sous forme de mutualisation.
- Accès à des professionnels qualifiés



# EN QUELQUES CHIFFRES

- Le stress est le premier trouble psychosocial observé dans les entreprises selon une étude du cabinet Stimulus.
- Le stress au travail touche un français sur deux. (44% exactement et 18% gravement atteints).
- Entre 50% et 60% du nombre total de jour de travail de perdus sont liés au stress.
- Mais tout ne vient pas toujours du travail.
- Les problèmes personnels du salarié peuvent être à l'origine d'un mal être. Cela se ressent sur leur activité professionnelle.



# EN QUELQUES CHIFFRES

- Aux Etats-Unis et au Canada 75% des entreprises offrent un PAEF.
- En 2013, le rendement d'un PAEF est de 5\$ à 8\$ pour chaque dollar investi selon le National Business Group on Health.
- Aux Etats-Unis suite à des études pas de doute possible:
- Le PAEF augmente de 43% la productivité au travail pour 72% des bénéficiaires d'un PAEF.



# DESCRIPTIF D'UN PAEF

- Le PAEF permet d'agir en amont sur les processus qui peuvent générer du mal être en entreprise et ainsi de réduire les coûts humains et financiers induits.
- Dispositif mis en place par une entreprise pour ses salariés qui propose une assistance psychologique, confidentielle sur un ensemble de problèmes générateurs.
- Dispositif qui s'adresse à des employés ayant des problèmes qui nuisent à leur rendement.
- Dispositif qui permet aux salariés d'être aidés de façon confidentielle et gratuite afin d'améliorer leur bien être et leur performance au travail.



# OBJECTIFS D'UN PAEF

- Développer un lien de reconnaissance et d'appartenance à l'entreprise.
- Obtenir un bilan social de l'entreprise.
- Accès à un espace neutre et confidentiel pour le salarié.
- Contribution à l'amélioration de la qualité de vie au travail.
- Amélioration des relations humaines au travail.
- Mesure nécessaire à l'employeur pour veiller à la santé physique et mentale de ses salariés et assurer leur sécurité.
- Améliore les relations et le climat de travail en aidant l'individu.



# AVANTAGES “EMPLOYEUR”

- Préserve et génère un climat social positif: Amélioration des relations humaines au travail de 30%. (*Flanagan&Ots, 2009*)
- Suscite l'engagement des salariés dans l'entreprise pour la mesure de reconnaissance, de réassurance et de transparence qu'il leur apporte. Hausse de l'implication des salariés au travail de 50%. (*Flanagan&Ots, 2009*)
- Augmente l'implication et la coopération du salarié a travail.
- Réduit l'absentéisme: 1jour d'absence mensuel en moins en moyenne. (*Flanagan&Ots, 2009*)
- Réduit le turnover, les retards, les arrêts maladies...





# AVANTAGES “EMPLOYEUR”

- Baisse des coûts directs (perte de rendements, absentéismes...)
- Baisse des coûts indirects (coûts de remplacement, gestion difficile...)
- Neutralité et transparence dans la gestion des conflits.
- Analyse pour mise en place de campagne de prévention.
- Donne une image humaine de l'entreprise et montre le souci de l'individu.
- Augmente la qualité du rendement et la productivité.
- Développe l'attractivité de l'entreprise et favorise la motivation: Aux Etats-Unis les entreprises ayant un PAEF sont plus cotées que les autres. (*Amar&Angel, 2010*)



# AVANTAGES “EMPLOYE”

- Simplicité et souplesse d'accès
- Garantie d'accès à des professionnels qualifiés
- Gratuité du service
- Anonymat et confidentialité
- Service large englobant le salarié et sa famille
- Assurance d'une aide à court terme
- Dimension de solidarité
- Accès illimité au service



# ORGANISATION DU PAEF PAR EMCP

- PAEF sur mesure pour chaque entreprise
- Assistance 5J/7, 7J/7, 1/2 journée par semaine ou plus...
- N°VERT: **050 075** N° PORTABLE: 74 05 80 dédié au PAEF
- Consultations dans les locaux d'EMCP
- Consultations en entreprise
- Soutien en ligne sur notre site internet avec un accès réservé au PAEF (blog, chat, forum)
- **[www.emergencymedicalcarepacific.com](http://www.emergencymedicalcarepacific.com)**



# MISE EN PLACE DU PAEF

- Distribution de brochures et de cartes de visites à l'ensemble des employés dans les fiches de salaires
- Réunion de service pour la présentation des intervenants
- Mise à disposition de brochures dans tous les lieux communs de l'entreprise
- Newsletters
- Intranet de l'entreprise
- Affichages
- Article dans le journal d'entreprise





# CONTACTS

**Coralie VERDIER**  
Responsable PAEF  
**Tél: 74 05 80**

## EMERGENCY MEDICAL CARE PACIFIC

15 rue Edouard Glasser

*(Rez de chaussée de l'immeuble du Télé 7 jours)*

Motor Pool - Nouméa

**@: [coralie.verdier@emc-pacific.com](mailto:coralie.verdier@emc-pacific.com)**